

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

des activités « Scolaires et Centre de loisirs (ateliers et/ou visites) »

CGV mis à jour le : 26 aout 2019 (V 2.0)

Réservation en ligne : Le client doit au préalable effectuer une réservation en ligne sur notre site internet (www.espace-zoologique.com), le client devra choisir ses date, heure, thème d'activité selon les disponibilités et également compléter toutes les informations professionnelles et personnelles qui lui seront demandées ; le service pédagogique se réserve le droit d'annuler toute réservation si des informations sont mal notées et/ou erronées. Le client reconnaît alors avoir pris connaissance et accepte les CGV.

Droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles : Le(s) client(s) ayant fourni des informations personnelles dispose(nt), suivant l'Article 34 de la Loi du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès gratuit aux données qui le(s) concernent, ainsi que d'un droit d'interrogation, de modification et de suppression de celles-ci. Il leur suffit, pour exercer ces droits, d'adresser une demande par courriel à : pedagogie.saintmartin@gmail.com

Confirmation de la réservation : Après votre réservation sur notre site, vous recevrez à l'adresse mail indiquée lors de la réservation, un devis correspondant à votre réservation. Ce devis devra nous être retourné au plus tard 2 mois avant la date de la réservation, **signé et tamponné avec la mention « bon pour accord » afin de confirmer votre réservation.**

Moyen de règlements : Chèques bancaires, carte bleue, virement, espèces. Les chèques-vacances ne sont pas acceptés.

Nombre de participants : La limite maximum de participants est affichée sur notre site (www.espace-zoologique.com) pour chacune de nos activités. Le service pédagogique peut refuser un groupe si le nombre de participants dépasse la limite (l'activité sera tout de même facturés).

Durée et horaire de l'activité : Les durées de nos activités sont évolutives en fonction des participants (comportements, nombre de participant(s), etc..) et peuvent être plus ou moins longues que prévu. Nos horaires de début et fin de l'activité peuvent également être légèrement modifiés par le service pédagogique et ce, sans avoir à prévenir à l'avance le client dès lors que le service pédagogique peut assurer l'entière activité.

Retard : Tout retard empiète sur la durée de vos ateliers et/ou visites. En raison d'une forte demande, vos ateliers et/ou visites ne pourront être décalés durant la journée ou reportés en cas de retard du groupe.

En cas de retard de plus de 20 minutes sans prévenir le parc sur l'horaire fixé et/ou si le service pédagogique se trouve dans l'impossibilité de trouver une solution à ce retard, vos ateliers et/ou visites réservés seront annulés et à moitié facturés (en compensation de la perte de revenus pour la SARL Espace Zoologique).

Pendant les ateliers et/ou visites :

Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs enseignants et/ou leurs encadrants. La SARL Espace Zoologique décline toutes responsabilités en cas d'accident ou d'incident pouvant avoir lieu durant les ateliers et/ou visites.

La présence d'un responsable du groupe pris en charge en activité par le service pédagogique est obligatoire, ce dernier devra prévenir à l'avance l'animateur(trice) de toute allergie d'un des participants aux poils, plumes ou phobies.

Les nourrissages peuvent être uniquement faits par l'animateur(trice) durant les visites à thème, l'espèce nourrie est déterminée par les services pédagogique et animalier (les félins ne peuvent pas être nourris en public). Aucune immersion dans les enclos et aucune manipulation de reptiles (sauf pour les ateliers et le monde des reptiles) ne sont possibles durant les visites.

En cas de non-respect des consignes et/ou de l'animateur(trice) par un ou plusieurs participants (enfants et/ou adultes), l'animateur(trice) se réserve le droit d'interrompre l'activité à tout moment pour le ou les participants concernés ou le groupe entier, l'activité sera tout-même facturée.

En fonction du temps, de la période, du comportement des participants, des soins vétérinaires ou des disponibilités, le programme est susceptible d'être modifié et adapté, et ce, sans avoir à prévenir à l'avance le client.

Force majeure : Le service pédagogique de l'Espace Zoologique se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre toute activité si des événements de force majeure ou cas fortuit l'y contraignent (conditions météo, soins vétérinaires, absence de l'animateur(trice)) et ce, sans avoir à prévenir à l'avance le client. Dans une telle hypothèse, l'Espace Zoologique ne facturera pas les ateliers et/ou visites.